

BILAN GMR 2018

MRC de La Côte-de-Gaspé

MRC du Rocher-Percé

Avril 2019



Régie intermunicipale
de traitement des matières
résiduelles de la Gaspésie



Table des matières

Faits saillants.....	1
Résultats.....	1
Recyclage.....	4
Compostage.....	6
Valorisation.....	9
Enfouissement.....	12

Lexique

CRD	Construction, rénovation, démolition
GMR	Gestion des matières résiduelles
ICI	Industries, commerces et institutions
LET	Lieu d'enfouissement technique
MÉI	Matériel électronique et informatique
MR	Matières résiduelles
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
RITMRG	RITMRG intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie

Faits saillants

Plusieurs événements ont marqué l'année 2018 dans la MRC du Rocher-Percé et la MRC de La Côte-de-Gaspé en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles. Le tableau ci-dessous présente la part que représentait le tonnage traité par chaque filière pour les deux MRC en 2018. Le taux de détournement était de **54 %** pour la MRC du Rocher-Percé et de **44 %** pour la MRC de La Côte-de-Gaspé.

Tableau 1 – Part de chaque filière pour la MRC du Rocher-Percé et la MRC de La Côte-de-Gaspé en 2018

	MRC du Rocher-Percé		MRC Côte-de-Gaspé		GLOBAL
	2018	2017	2018	2017	
Recyclage	12 %	12 %	9 %	9 %	10 %
Écocentres	24 %	26 %	18 %	14 %	19 %
Compostage	12 %	13 %	2 %	1 %	7 %
BFS	5 %	4 %	15 %	14 %	11 %
Enfouissement	46 %	44 %	57 %	61 %	53 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Recyclage

- Le recyclage représente **12 %** des matières traitées pour la MRC du Rocher-Percé et **9 %** pour la MRC de La Côte-de-Gaspé.
- En 2018, le projet *Verre l'innovation*, initié par Éco Entreprises Québec et consistant à implanter une ligne de tri dédiée à la transformation locale du verre et l'utilisation régionale des sous-produits, fût à sa première année complète d'exploitation. La mise en opération de la ligne de tri a débuté en mars 2017.

Écocentres

- La valorisation par les écocentres représente **24 %** des matières traitées dans la MRC du Rocher-Percé et **18 %** pour la MRC de La Côte-de-Gaspé.
- Dans la MRC du Rocher-Percé, le tonnage de matières valorisables sorti des écocentres a été similaire à la quantité sortie en 2017. Cependant, pour la MRC de La Côte-de-Gaspé, la quantité sortie de l'écocentre a augmenté substantiellement en raison de l'implantation de l'écocentre de Gaspé, permettant ainsi de valoriser une grande quantité de bois et de bardeau.

Compostage

- La part du compostage était de **12 %** en 2018 pour la MRC du Rocher-Percé, tandis qu'elle était de **2 %** pour la MRC de La Côte-de-Gaspé.
- La Ville de Gaspé a implanté la collecte à trois voies en juin dans le secteur résidentiel. Le volet commercial (épiceries, restaurants) sera complété en 2019.
- En 2018, la municipalité de Cloridorme a confirmé que l'implantation de composteurs domestique serait l'option retenue pour la valorisation des matières organiques. Les autres municipalités de la MRC de La Côte-de-Gaspé sont encore en cours d'analyse des différentes options.

Enfouissement

- L'enfouissement représentait **46 %** du tonnage traité pour la MRC du Rocher-Percé et **57 %** pour la MRC de La Côte-de-Gaspé en 2018.
- Dans la MRC du Rocher-Percé, le tonnage enfoui a diminué de 31 % depuis 2009, grâce notamment à la valorisation et au compostage.
- Dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, le tonnage enfoui a diminué de 21 % depuis 2009, grâce notamment à l'implantation des écocentres. La diminution du tonnage devrait s'accroître avec l'implantation d'un mode de valorisation des matières organiques.

Tableau des quantités

Le tableau des quantités de matières générées par filière en 2018 est présenté à la page suivante, par MRC.

2018

Toutes les données sont en tonne métrique (t.m.) à moins d'avis contraire.

MRC Rocher-Percé
Gaspé
Grande-Vallée
Cloridorme
Petite-Vallée
Cloridorme et Petite-Vallée
Murdochville
MRC Côte-de-Gaspé
GLOBAL

	MRC Rocher-Percé	Gaspé	Grande-Vallée	Cloridorme	Petite-Vallée	Cloridorme et Petite-Vallée	Murdochville	MRC Côte-de-Gaspé	GLOBAL
Matières recyclables									
Résidentiel	1 458	944	134	-	-	85	74	1 236	2 694
ICI (Actibec ou autre)	695	820		-	-	-	-	820	1 515
Contenants consignés	92	78	6	4	1	-	4	93	185
Total (tonnes)	2 245	1 842	140	4	1	85	77	2 149	4 394
Matières organiques et BFS									
Résidentiel	840	573	10	2	-	-	-	585	1 426
ICI 2v3	287	-	-	-	-	-	-	-	287
Résidus marins	440	-	-	-	-	-	-	-	440
Bleuets	366	-	-	-	-	-	-	-	366
Valorisation agricole-r. marins	350	-	-	-	-	-	-	-	350
Total matières organiques	2 284	573	10	2	-	-	-	585	2 870
BFS (tonnes)	972	3 698	-	-	-	-	-	3 698	4 670
Total matières organiques et BFS	3 256	4 271	10	2	-	-	-	4 283	7 539
Valorisation									
Métal	1 204	1 065	34	30	-	-	45	1 174	2 377
Bois et bardeau	1 923	1 849	108	2	-	-	40	1 998	3 921
Résidus verts	87	14	-	-	-	-	-	14	101
Gypse	141	-	-	-	-	-	1	1	142
Pneus	297	220	21	13	-	-	7	261	559
sous-TOTAL écocentres	3 652	3 148	163	44	-	-	93	3 448	7 100
Véhicules hors d'usage (VHU)	842	716	53	34	8	-	35	847	1 688
Textile	59	50	4	2	1	-	2	60	119
Total écocentre et autres (tonnes)	4 553	3 914	220	81	9	-	131	4 354	8 907
RDD et MÉI									
Peinture (kg)	7 363	8 675	842	194	91	-	447	10 248	17 611
Huile (kg)	4 186	323	8	-	12	-	3	347	4 533
Organique (kg)	2 663	1 216	70	-	2	-	24	1 311	3 974
Inorganiques (kg)	41	288	-	-	-	-	1	289	330
Autres (kg)	11	33	1	-	-	-	1	35	46
Lampes (non inscrites)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Piles (kg)	363	754	106	-	-	-	-	860	1 223
Batterie (kg)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Propane (kg)	2 092	1 162	-	-	-	-	-	1 162	3 254
MÉI (kg)	45 355	20 370	2 268	2 268	-	-	2 268	27 173	72 528
Total (kg)	62 074	32 821	3 294	2 462	106	-	2 743	41 425	103 499
Total (tonnes)	62,1	32,8	3,3	2,5	0,1	-	2,7	41,4	103,5
Enfouissement									
Résidentiel	4 283	3 176	505	-	-	288	271	4 241	8 523
ICI	2 134	5 799	10	-	-	73	-	5 881	8 015
CRD	1 358	2 658	38	-	-	88	184	2 967	4 326
Sols, boues et animaux	840	1 083	-	-	-	-	-	1 083	1 923
Total (tonnes)	8 614	12 716	553	-	-	448	456	14 173	22 787
Total des matières générées	18 730	22 777	925	89	10	533	667	25 001	43 730
Mise en valeur (%)	54%	44%	40%				32%	43%	48%

1. Recyclage

Introduction

- La collecte des matières recyclables est en place sur le territoire des deux MRC depuis 1999. L'éventail de matières acceptées au bac bleu a augmenté. Les sacs plastiques, cartons de lait et de jus, ainsi que les lumières de Noël sont acceptés depuis plus de 5 ans.
- En 2018, Grande-Vallée, Cloridorme et Petite-Vallée ont acheminé leurs matières recyclables en Haute-Gaspésie, considérant la disparition du centre de transbordement à Gaspé.
- Au centre de tri de Grande-Rivière, la nouvelle ligne de traitement du verre, implantée en mars 2017, était à sa première année complète d'exploitation.



Résultats 2018

- Le tableau suivant présente les quantités reçues en 2018 par source d'arrivage.

Tableau 2 – Matières recyclables générées par territoire en 2018 par source (t.m.)

MRC du Rocher-Percé	
Collecte résidentielle ¹	1 458
Collecte ICI ²	695
Contenants consignés ³	92
TOTAL	2 245
MRC de La Côte-de-Gaspé	
Gaspé	
Collecte résidentielle	944
Collecte ICI	820
Grande-Vallée ¹	134
Cloridorme et Petite-Vallée ¹	85
Murdochville ¹	74
Contenants consignés ³	93
TOTAL	2 149
TOTAL GLOBAL	4 394

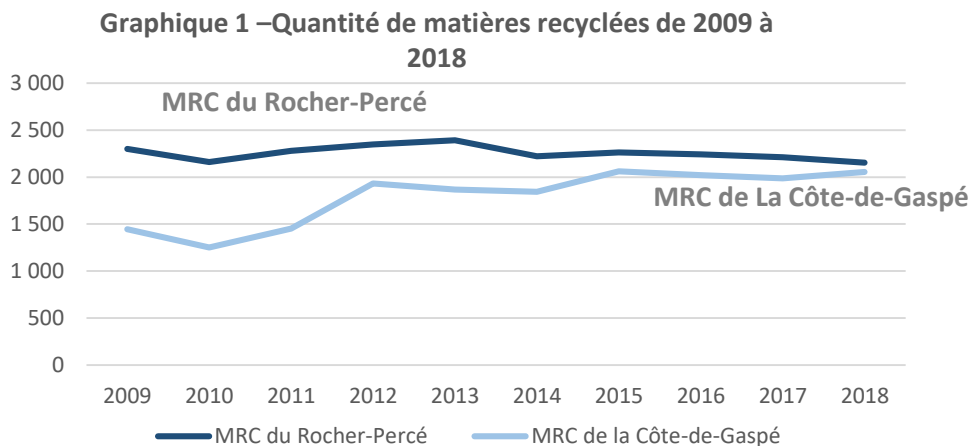
(1) Le secteur résidentiel inclut également les ICI assimilés à la collecte résidentielle.

(2) Les matières recyclables (carton, PVM) sont collectées par les Ateliers Actibec chez les ICI non assimilés.

(3) Les quantités de contenants consignés proviennent d'une estimation de Recyc-Québec selon la population 2017.

Tendances 2009 à 2018

- Dans la MRC du Rocher-Percé, le tonnage de matières recyclables s'est maintenu depuis 2009, variant de 2 160 à 2 391 tonnes. Dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, une augmentation de 2009 à 2012 puis une stagnation de 2012 jusqu'à aujourd'hui sont notées.
- Ce plafonnement peut s'expliquer notamment par la transformation du secteur des emballages qui utilise plus de matières plastiques (plus légères).
- En 2018, afin d'augmenter la participation à la collecte sélective, des journées portes ouvertes ont été organisées au centre de tri de Grande-Rivière, auxquelles 473 élèves et enseignants ont participé. À cela s'ajout la visite d'une centaine de citoyens. Par ailleurs, plusieurs publications Facebook ont été réalisées.



Enjeux régionaux

- Les coûts de transport des matières recyclables vers les marchés de transformation, la disponibilité des transporteurs et la baisse notable de la valeur de certaines matières nous incitent à revoir nos modèles de tri et de gestion des matières recyclables.
- Cette situation est saisie par la RITMRG comme une opportunité de développement pour 2019. Des projets similaires à celui du verre sont en analyse avec pour objectif de privilégier les circuits courts de gestion, particulièrement pour le volet transport et transformation.



2. Compostage



Introduction

- Depuis l'ouverture du site de compostage à l'automne 2012, une quantité substantielle de matières organiques a été détournée de l'enfouissement pour la MRC du Rocher-Percé. L'ajout de la filière « traitement des BFS » en 2013 a considérablement augmenté le taux de valorisation.
- En juin 2018, la Ville de Gaspé a implanté la collecte à trois voies sur son territoire, chez le secteur résidentiel. Les matières sont acheminées au site de compostage de Chandler. Le secteur ICI (industries, commerces et institutions) suivra en 2019. Ainsi, le tonnage de source résidentielle acheminé au site de compostage a augmenté substantiellement en 2018.

Résultats 2018

Le tableau suivant présente les quantités de matières organiques valorisées en 2018 sur le territoire des deux MRC.

**Tableau 3 – Matières organiques valorisées en 2018
excluant les BFS (t.m.)**

MRC du Rocher-Percé	
Collecte résidentielle	840
Résidus marins ¹	440
Résidus de bleuets	366
Autres ICI ²	287
Valorisation agricole résidus marins	350
TOTAL	2 284
Gaspé	
Collecte résidentielle	573
Résidus marins ³	0
TOTAL	573
Grande-Vallée	
Composteurs domestiques ⁴	10
Cloridorme	
Composteurs domestiques ⁴	2
TOTAL GLOBAL	2 736

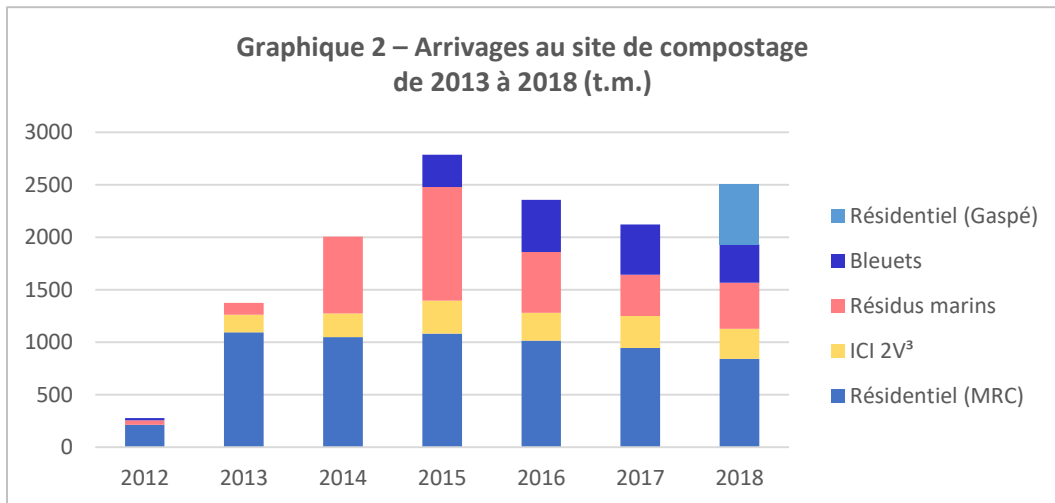
(1) Inclut les arrivages en provenance des usines de transformation de produits marins, notamment du crabe, du homard et des crevettes situées sur le territoire de la MRC du Rocher-Percé.

(2) Le secteur « Autres ICI » inclut tous les ICI ayant un conteneur 2v³ à chargement avant et exclut les ICI de transformation de produits marins ou de bleuets, catégorisés distinctement.

(3) Ces résidus provenant d'usines de transformation à Gaspé sont valorisés au site de compostage de Chandler.

(4) Le calcul est de 200kg de matières organiques par composteur par année.

- En 2018, **29 %** des matières organiques reçues au site de compostage de Chandler (excluant les boues) provenait de la collecte résidentielle dans la MRC du Rocher-Percé.
- Le reste des matières générées dans la MRC provenait des résidus de transformation de produits marins d'usines, des résidus de transformation du bleuets et des autres ICI de la MRC (restaurants et épiceries).
- Le graphique ci-dessous présente cette évolution des quantités traitées au site de compostage de 2013 à 2018.



- Par rapport à l'année précédente, l'année 2018 est caractérisée par l'apport du secteur résidentiel de la Ville de Gaspé. En effet, 574 tonnes en provenance de ce territoire, soit **20 %** des matières traitées sur le site, ont été acheminées au site de compostage de Chandler entre juin et décembre 2018. En comparaison, le secteur résidentiel de la MRC du Rocher-Percé a généré un total de 624 tonnes pour la même période.
- De 2017 à 2018, il y a eu une diminution de **11 %** du secteur résidentiel (ROTS) en provenance de la MRC du Rocher-Percé et d'une diminution de **6 %** du secteur ICI. Les quantités générées par le secteur résidentiel dans le secteur de la MRC du Rocher-Percé sont en baisse depuis 2015, ayant passées de 1 094 tonnes en 2015 à 840 tonnes en 2018. Le suivi par puces électroniques et la future réglementation nous permettront de stimuler le taux de participation à la hausse.
- En ce qui concerne le secteur « Autres ICI » (ICI 2v3) les quantités ont fluctuées depuis 2013, variant entre 227 et 313 tonnes. Des efforts d'accompagnement, par l'équipe de la RITMRG demeurent à réaliser afin d'augmenter et stabiliser la participation de ce secteur.



Composteurs domestiques

- La municipalité de Grande-Vallée a implanté sur son territoire des composteurs domestiques dans l'objectif d'offrir une solution transitoire pour détourner la matière organique de l'enfouissement. Il y aurait environ 50 composteurs domestiques sur son territoire, pour un rendement de 200 kg/année/composteur. Un total de 10 tonnes de matières organiques aurait donc été détourné en 2018.
- Cloridorme a mis en place en 2017 un projet pilote de composteurs domestiques pour dix adresses participantes. Ainsi, le tonnage détourné en 2018 serait de deux tonnes selon le rendement ci-dessus.

Boues de fosses septiques (BFS)

- Les boues de fosses septiques sont valorisées au site de compostage de Chandler depuis 2013. Du côté de Gaspé, la ville a internalisé la gestion des boues de fosses septiques sur son territoire depuis 2015.
- En 2018, le site de compostage a reçu 1 023 m³ de boues de fosses septiques en provenance de la MRC du Rocher-Percé et 3 201 m³ en provenance de Gaspé. La Ville de Gaspé a également acheminé une quantité supplémentaire de 657 tonnes, soit 692 m³, pour valorisation à l'extérieur des territoires concernés.
- Le tableau suivant présente les quantités de BFS traitées au site de compostage en provenance de la MRC du Rocher-Percé et de la Ville de Gaspé, en mètres cube (m³), en tonnes métriques(t.m.) humides et sèches.

Tableau 4 – Quantité de BFS générées par territoire

	m ³	t.m. humide	t.m. sèche
MRC du Rocher-Percé	1 023	972	26
Gaspé	3 891	3 698	97
TOTAL	4 914	4 670	123

Note : La RITMRG a utilisé un indice de conversion de 0,95 t.m. humide/m³ et 0,025 t.m. sèche/m³.

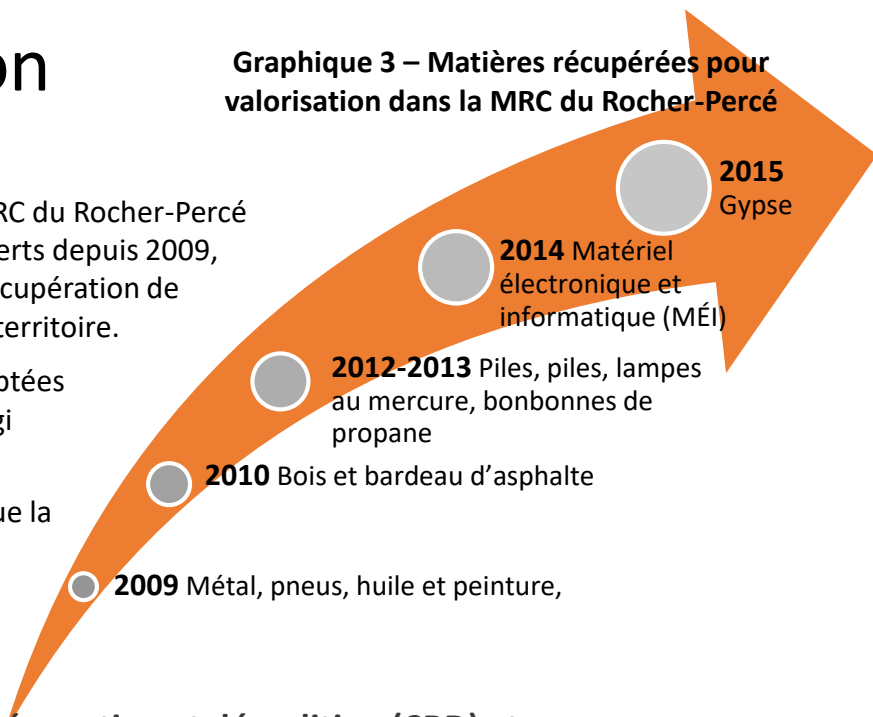
- En 2018, les boues déshydratées issues des géotubes ont été mises en piles pour être compostées. Les boues déshydratées et compostées en 2017 ont été valorisées par épandage.

3. Valorisation

Graphique 3 – Matières récupérées pour valorisation dans la MRC du Rocher-Percé

Introduction

- Tous les écocentres de la MRC du Rocher-Percé et de la Côte-de-Gaspé, ouverts depuis 2009, ont permis de favoriser la récupération de matières valorisables sur le territoire.
- L'éventail des matières acceptées s'est considérablement élargi depuis 2009.
- Des défis demeurent, tels que la gestion des matelas, des parements extérieurs et de divers plastiques.



Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et pneus

- Le tableau suivant présente les quantités valorisées de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) de même que les pneus pour 2018 dans l'ensemble des écocentres de la MRC du Rocher-Percé et de la MRC de La Côte-de-Gaspé.

Tableau 5 – Quantité de matières valorisables récupérée en 2018 (t.m.)

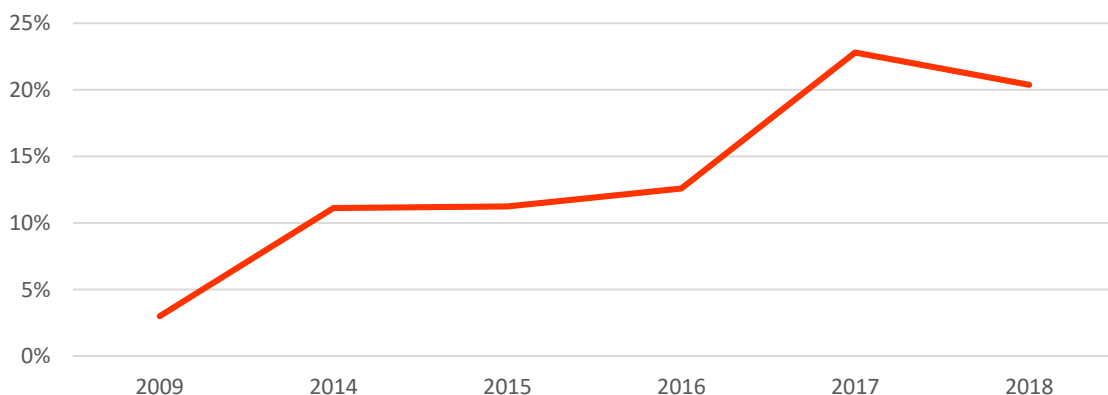
	MRC du Rocher-Percé	Gaspé	Grande-Vallée	Cloridorme et Petite-Vallée	Murdochville	TOTAL
Métal	1 204	1 065	34	30	45	2 377
Bois et bardeau	1 923	1 849	108	2	40	3 921
Résidus verts	87	14	-	-	-	101
Gypse	141	-	-	-	1	142
Pneus	297	220	21	13	7	559
TOTAL	3 652	3 148	163	44	93	7 100

Bonifier les solutions de valorisation

- L'éventail des matières accueillies aux écocentres s'est élargi en 2014 avec la récupération du matériel électronique et informatique (MÉI). Plusieurs municipalités de la MRC de La Côte-de-Gaspé ont emboité le pas de la MRC du Rocher-Percé en récupérant le bois, le bardeau et même le gypse pour valorisation en 2016 et 2017.

- La MRC du Rocher-Percé récupère une grande diversité de matières : métal, bois, résidus verts, bardeau d’asphalte, gypse et pneus.
- L’ensemble des municipalités de la MRC de La Côte-de-Gaspé récupèrent, depuis deux ans ou moins, le bois et le bardeau, en plus du métal et des pneus. Murdochville a même débuté depuis 2016 la récupération du gypse.
- Les débouchés actuels pour les matières valorisables sont les suivantes :
 - **Métal** : recyclage
 - **Bois sain, non sain et bardeau** : mélange bois-bardeau pour le recouvrement journalier au lieu d’enfouissement technique (LET) de Gaspé
 - **Résidus verts (MRC du Rocher-Percé seulement)** : utilisation comme matériel structurant au site de compostage de Chandler.
 - **Gypse** : le matériel est vendu pour être transformé pour le chaulage agricole.
- L’année 2018 est caractérisée par une diminution des quantités de métal sorti par rapport à 2017, en raison du prix sur le marché et d’une gestion tardive des volumes en 2017, et par une augmentation de la valorisation du bois à Gaspé. En effet, la Ville de Gaspé a valorisé une grande quantité de bois pour la première année, suite à l’implantation de l’écocentre à l’été 2017.
- Dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, seule la municipalité de Murdochville a récupéré le gypse en 2018. Les autres municipalités pourraient emboîter le pas en 2019.
- Globalement, le pourcentage de matières valorisées dans l’ensemble des filières a augmenté rapidement depuis 2009, passant de 3% en 2009 à 17 % aujourd’hui.

Graphique 4 - Évolution de la contribution du volet valorisation sur le total généré pour l’ensemble du territoire



- La RITMRG a identifié quelques matières non valorisées actuellement dans les écocentres qui présentent un potentiel de valorisation, notamment les matelas et le revêtement en vinyle. Ces matières seront prochainement récupérées dans certains écocentres afin de les détourner de l'enfouissement.

Résidus domestiques dangereux (RDD)

- Depuis 2009, les municipalités des deux MRC récupèrent l'huile et la peinture. En 2012-2013, les municipalités ajoutent également les lampes et les piles. Le matériel électronique et informatique (MÉI) est quant à lui récupéré depuis 2014.



Tableau 6 – Quantité de RDD récupérés en 2018 (kg)

	MRC du Rocher- Percé	Gaspé	Grande-Valée	Cloridorme et Petite-Valée	Murdochville
Peinture	7 363	8 675	842	285	447
Huile	4 186	323	8	12	3
Organique	2 663	1 216	70	2	24
Inorganiques	41	288	-	-	1
Autres	11	33	1	-	1
Piles	363	754	106	-	-
Propane	2 092	1 162	-	-	-
MÉI	45 355	20 370	2 268	2 268	2 268
TOTAL	62 074	32 821	3 294	2 567	2 743

4. Enfouissement

Introduction

- Depuis 2009, le LET de Gaspé a vécu de multiples ajouts, notamment de nouvelles cellules dont les deux plus récentes en 2016, la bonification du système de traitement du lixiviat en 2012, la fermeture définitive des phases I et II. Également, l'implantation de torchères en 2017 a permis le traitement des biogaz.
- Ces nouvelles exigences ont affectés les coûts d'enfouissement, se chiffrant à **140 \$** la tonne depuis 2017.



Résultats 2018

Le tableau suivant présente les quantités de matières enfouies au LET de Gaspé.

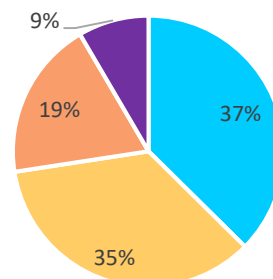
Tableau 7 – Matières enfouies en 2018 (t.m.)

	MRC du Rocher- Percé	Gaspé	Grande-Valée	Cloridorme et Petite-Valée	Murdochville
Résidentiel	4 283	3 176	505	288	271
ICI	2 134	5 799	10	73	-
CRD	1 358	2 658	38	88	184
Sols, boues et animaux	840	1 083	-	-	-
TOTAL	8 614	12 716	553	448	456

Composition des apports au LET

- Le secteur résidentiel est le principal contributeur au LET de Gaspé (37 %) suivi de près par le secteur ICI (35 %) et le secteur ICI (19 %)
- Le graphique ci-contre présente la répartition par secteurs.

Graphique 5 – Composition des apports au LET

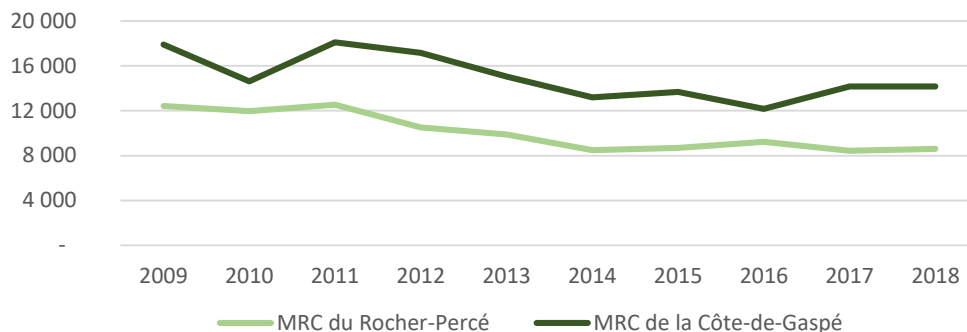


■ Résidentiel ■ ICI ■ CRD ■ Sols, boues et animaux

Évolution des arrivages à l'enfouissement

- Comparativement à 2009, le tonnage enfoui a diminué de **31 %** pour la MRC du Rocher-Percé et de **21 %** pour la MRC de la Côte-de-Gaspé s'expliquant par une augmentation du taux de détournement des matières par le recyclage, la valorisation ou le compostage ou par une diminution des quantités générées.

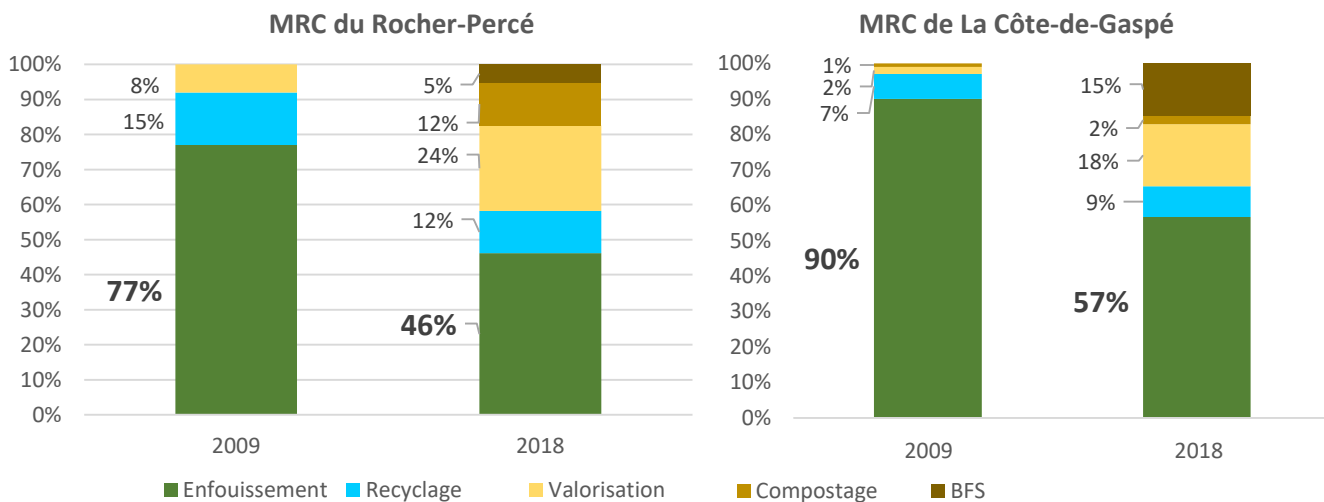
Graphique 6 – Évolution de l'enfouissement de 2009 à 2018 (t.m.)



Proportion de l'enfouissement

- La quantité de matières enfouies a beaucoup diminué dans la MRC du Rocher-Percé de 2009 à 2018, passant de 77% à 46%, en raison notamment de la valorisation dans les écocentres et de la mise en place de la collecte des matières organiques.
- Dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, la part d'enfouissement est passée de 90% en 2009 à 57% en 2018, soit une diminution de 33%. Cette diminution s'explique par l'augmentation des quantités valorisées dans l'ensemble des municipalités, ainsi que par l'internalisation de la gestion des boues de fosses septiques à la Ville de Gaspé.

Graphique 7 – Part de matières résiduelles traitées par filière en 2009 et 2018



Réduction de l'enfouissement

- Les quantités enfouies ont diminué depuis les dernières années. Des efforts sont réalisés afin de diminuer davantage les quantités de matières enfouies.
- L'implantation d'un mode de valorisation des matières organiques dans l'ensemble des municipalités, ainsi que la diversification des matières récupérées dans les écocentres contribueront à l'atteinte de cet objectif dans les prochaines années.
- Enfin, des efforts supplémentaires en information, sensibilisation et éducation demeurent à réaliser afin d'assurer le bon tri des matières par les générateurs et ainsi augmenter le taux de détournement.